

Après des années de bon et loyaux services, l'application Agora va être supprimée au profit de SIRHIUS. Pour ce qui est de la gestion des congés, SIRHIUS sera mis en application dès mai 2018, le 25 mai d'après notre direction départementale, puis en janvier 2019 pour toute la gestion des ressources humaines. Chaque agent sera donc formé pour pouvoir utiliser ce nouvel applicatif qui ressemblerait à Agora d'après notre DDFIP (l'Indre et Loir a été département expérimentateur). En octobre 2017, 95 % des données de nos dossiers personnels auraient été complétés, il n'en restait plus que 5 %...

Mais ce changement d'application n'est que la partie émergée de l'iceberg.

En effet, c'est toute l'organisation de la gestion des ressources humaines qui sera modifiée. De nouveaux services de gestion des ressources humaines vont être créés au 1er janvier 2019. Ils seront au nombre de 10 pour toute la France et seront chargés de toute la gestion de la paye des agents des Finances Publiques. La DDFIP de l'Aude sera rattachée au CSRH et au SLR de Montpellier.

Dix CSRH, c'est 450 emplois redéployés/affectés au 1^{er} septembre 2018. A noter que si les emplois sont transférés dès ce 01/09, les charges ne le seront qu'au 1^{er} janvier !

Ils ne seront pas joignables par les agents, qui devront s'adresser aux SIA (service d'information aux agents implanté à Melun) également créés pour l'occasion, et qui auront une compétence nationale.

L'impact pour la Direction de l'Aude : 2 suppressions de catégorie B à la Direction ! N'étant pas un département d'accueil, les agents du service RH ne bénéficie d'aucune priorité pour suivre la mission. En revanche, les agents dont l'emploi sera supprimé bénéficieront des garanties habituelles en matière de réorganisation de service, à savoir le maintien de leur affectation nationale (Direction – RAN – Mission/Structure donc ici « Direction ») et garantie de maintien sur leur commune. **Avec les nouvelles règles de mutation en point de mire, il en sera tout autrement.**

Cette réforme organisationnelle n'est pas sans rappeler la création des Parcours d'Assistance Rénovés (PAR) qui gèrent l'assistance informatique. Ces services ne sont pas joignables facilement : peuvent être contactés uniquement par formuel. Leur inconvénient commun est d'éloigner la structure du bénéficiaire. Sur le même modèle, pour une question sur votre paye, vous devrez contacter les SIA par téléphone ou formuel. **Ces services ne pourront toutefois répondre qu'aux questions d'ordre général.**

Pour toute question plus pointue ou personnalisée le SIA se renseignera auprès de vos services RH habituels ou des CSRH. Plus d'intermédiaires, plus de délais, moins de lisibilité.

De plus, du fait de l'éloignement physique et intellectuel, ces services ne seront vraisemblablement pas aussi réceptifs ni réactifs que nos services actuels.

La CGT dénonce d'ores et déjà l'usine à gaz. Pour alimenter ces nouveaux services, les services RH des directions vont subir des prélèvements d'emplois conséquents.

Le risque est la dévitalisation des pôles RH au sein des directions, entraînant une perte de technicité et de connaissance les rendant obsolètes. **Un pas de plus vers l'unique objectif des réformes actuelles : les réductions de personnel.**

Ecrivez-nous pour recevoir nos infos locales : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Vous pouvez nous suivre : la CGT Finances Publiques dispose d'une page Facebook nationale. Vous pourrez y trouver des actualités de l'ensemble de la France. Pour s'y rendre, c'est sur Facebook @cgt.finpub